

AVIS N° AV-2016-107

Evénement

Introduction d'actions en bourse par cession

- OBJET DE L'AVIS

Clôture anticipée de la période de souscription relative à l'introduction en bourse des actions de "SODEP-Marsa Maroc"

- REFERENCES

- Vu la Note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux le 10/06/2016 sous la référence 15/16 relative à l'introduction en Bourse de "SODEP-Marsa Maroc";

- Vu les dispositions de l'avis 089/16 du 13/06/2016 relatif à l'introduction en Bourse de la société "SODEP-Marsa Maroc";

Il a été décidé ce qui suit :

- ARTICLE UNIQUE

La période de souscription est clôturée par anticipation le 27/06/2016 à 14:30.

De ce fait, les membres du syndicat de placement ne sont plus autorisés à collecter les souscriptions au delà de cette date.

Par ailleurs, les membres du syndicat de placement doivent remettre les souscriptions à la Bourse de Casablanca le 28/06/2016 avant 12:00.